**POUR ST-MARTINVILLE** Attakapas et tous les points intermédiaires sur le Bayou Teche et la baie. Le bateau à vapeur neuf SARANAK, [illegible] pour la commodité des [illegible] sous le commandement du capitaine [illegible] actuellement son fret [illegible] DARBY & TREMOULET. 21 Vieille Levée.

Le Saranak est entièrement neuf et comme [illegible] d'eau, il n'éprouvera aucun retard.

**PAQUEBOT DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DES ATTAKAPAS.** Partant de la N. O. pour St Martinsville, tous les MARDIS, le vapeur neuf et fin marcheur [illegible] Joseph Labarthe, partira pour [illegible] Nouvelle Ibérie, Franklin, Pattersonville et les points intermédiaires. Pour [illegible] à bord ou à TOULAIN & BELLOCQ ou à A B BEIN.

**POUR ST MARTINVILLE** [illegible] et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Teche et sur la baie [illegible] le spendide SARA [illegible] DARBY & TREMOULET. [illegible]

**POUR LA BALIZE** [illegible] VIGNAUD & Co. [illegible]

**Paquebot de la Côte et de Lafourche.** [illegible] ELISKA [illegible] J. G. Landry [illegible] ECALDI & LANDRY.

**PAQUEBOT DE LAFOURCHE.** [illegible] St LANDRY [illegible] C H MORRISON & Co [illegible]

**Pour la Balise et Pointe à la Hache.** [illegible]

**Paquebot du Bayou Sara.** [illegible] CREOLE [illegible]

**POUR TAMPICO.** [illegible] A. CAMPOMILLE [illegible]

**POUR NEW-YORK.** [illegible] C. L. WOODRUFF [illegible]

**POUR NEW YORK.** [illegible]

**POUR ROTTERDAM.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR HAMBOURG.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] HAWKINS & TIGLER, 25 Commune.

**POUR LE HAVRE.** [illegible] H. GALE [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] H. GALE [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] HAWKINS & TIGLER, 25 Commune.

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] H. GALE [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR LE HAVRE.** [illegible] HAWKINS & TIGLER [illegible]

**POUR PERNAMBUCO OU BAHIA.** [illegible]

**VALPARAISO.** [illegible]

**Articles d'Hiver en conclusion de vente.** [illegible] C M SIMPSON [illegible]

**Toile pour les marchés Mexicains.** [illegible] McDOWELL & PECK, 28, Douane.

ETOFFE à moustiquaire, blanche et écrue — 6 balles brin 4|4 écru — 6 caisses étoffe rayée blanche 4|4, en débarquement du navire Eliza Morrison venant de Belfast, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane.

MARCHANDISES convenables au marché Mexicain — Un joli assortiment de [illegible] à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane.

LANGUES DE BŒUF FUMÉES. — 3 barils à vendre par W H SIMMONS.

## AMUSEMENTS.

### THEATRE D'ORLEANS.

VENDREDI, 26 FEVRIER 1847.

*Troisième et dernier*

**GRAND CONCERT,**

*De Camilio Sivori.*

PROGRAMME — Première Partie.

1o. Ouverture de Zanetta, d'Auber.
2o. 1re partie d'un grand Concerto, composé et exécuté par C. SIVORI.
3o. Le Fils du Corse, romance chantée par M. DUBREUIL.
4o. Le célèbre Adagio et rondo, La CLOCHETTE de Paganini, exécuté par C. SIVORI.

SECONDE PARTIE.

1o. Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini.
2o. Cavatine du Giuramento du Mercadante, chantée par M. DUBREUIL.
3o. Le Tremolo de Beriot exécuté par C. SIVORI.
4o. Le Bonheur, l'Espérance et le Souvenir, romances chantées par Mme OLIVIER.
5o. Le Carnaval de Venise, variations burlesques de Paganini, exécutées par C. SIVORI.

On commencera à 8 heures.

Prix du billet UNE PIASTRE.

SAMEDI, 27 FEVRIER 1847.

**LES MARTYRS,**

Grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti. Acteurs: MM. DUFFEYTE, LAVERGNE, DUBREUIL, GUILLOT et Mme FLEURY JOLLY.

On commencera à 6 heures.

### GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe galerie de tableaux originaux des grands maîtres, est ouverte depuis lundi dernier, de 10 heures du matin, à la salle St Louis, et restera ouverte aux visiteurs les jours suivants, de [illegible] heures du soir.

Cette collection se compose en grande partie de [illegible] des plus riches [illegible] d'Italie [illegible] Amérique une galerie des beaux arts.

Cette collection est sans contredit la plus nombreuse [illegible]

[illegible] Titien, des Corrège, des Claude des Ribens, des Murillo, des Salvator Rosa, des Carlo Dolce, des Vandyck, &c. &c. &c.

[illegible] ECALDI & LANDRY.

### Troisième Bal d'Anniversaire

Au bénéfice de la

SOCIÉTÉ HEBRAÏQUE DE BIENFAISANCE.

[illegible] M. Brooks [illegible]

Comité

| | |
|---|---|
| M. Kirchheidt, | A. Hater, |
| Alex. Phillips, | Jos. Cohn, |
| J. L. Levy, | P. Runde, |
| B. Florance, | S. Magner, |
| J. Hart, | J. Newton, |
| L. Hoss, | D. C. Labatt, |
| A. T. Ezekiel | |

6fev — 6, 3ps

### CLOTURE DE L'EXPOSITION

DU GRAND TABLEAU D'ANELLI

représentant

**LA FIN DU MONDE.**

Ce tableau actuellement exposé à la galerie Nationale, rue St Charles No 13, SERA ENLEVÉ LE 1er MARS [illegible] New York.

[illegible] 9 heures du matin [illegible]

[illegible]

Prix d'entrée, 50 cents, y compris la [illegible] COOK. 20fev

### SALLE DE BAL

DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN,

Encoignure Moreau et Champs Elysées,

[illegible]

LE [illegible] public en général que cette salle [illegible] ouverte pour la saison. Il y aura GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ tous les Dimanches, Mardis et Jeudis [illegible] et QUARTERONNES tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS [illegible]

[illegible]

Entrée [illegible] Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

[illegible] E. TRIGANT, Directeur.

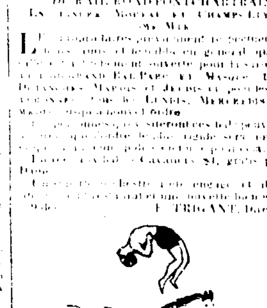

### GRAND CIRQUE DE L'OUEST,

### DE STONE & McCOLLUMS.

[illegible] CIRQUE [illegible]

**Aujourd'hui, Samedi 13 Février.**

[illegible]

**PRIX D'ENTRÉE 25 CENTS.**

[illegible]

### GALERIE FRANKLIN—DAGUERRIOTYPE.

No [illegible] rue du Canal, près des [illegible] PORTRAITS [illegible] 26jan — 1m

### DEPOTS

### DES VERITABLES FRICTIONS MATCHES

DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque.

No 111, Vieille Levée, entre les deux marchés.

L. A. GUILLEMAIN, Agent.

17fev — 1m

### EN DEBARQUEMENT.

[illegible] Cotonnades [illegible] DUNCAN KENNEDY, Toulouse, 52.

AVOINE — 300 sacs avoine, à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis.

### Aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIÈRES à sucre en fer forgé de toutes dimensions [illegible] à vendre par WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville. 4 fev

10 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par E. GERARD, 14 Conti.

13 CAISSES COTON BLANC [illegible] 2 caisses toile d'Irlande, à vendre par [illegible]

DIVERS — A vendre par [illegible] 2 Vieille Levée. [illegible] sucres de la Havane [illegible] 200 caisses sucre, 100 sacs café vert; 4 [illegible] Guatemala; 5 balles gomme copale du Mexique; [illegible] tabac de pipe de Muller & Co; 10 [illegible] cigarettes véritables Havane.

### H. BROWER & Co.

No 17, *rue du Camp, et 81, rue Commune,*

**FAYENCE & PORCELAINE,**

En Gros.

*ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON. En détail.*

[illegible]

### Cent Negres à vendre.

HOPE H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.

RECEMMENT arrivé, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres [illegible] COMPTANT [illegible] JAS. T. BLAKENEY, Agent, [illegible] Encoignure des rues Moreau et Esplanade.

### WM. F. TALBOT,

No 30, rue Moreau, Troisième Municipalité,

VIENT de recevoir et a à vendre, un grand nombre de **BEAUX NEGRES**, consistant en cochers, domestiques de maison, travailleurs aux champs, &c. &c. [illegible] Virginie.

### TAPIS A BON MARCHÉ.

NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis [illegible]

[illegible] Tapis en [illegible] pour parquets de 3 à 20 pieds. Nattes 4|4, 5|4 & 6|4. [illegible] DAMERON, THOMPSON & Co, No. 26, rue de Chartres et 27, Douane.

BAREGES RICHES. — Robes de soirées et de printemps. — C. M. Simpson, No. 28, rue de Chartres, encoignure de la rue de la Douane, reçoit de Paris: — 7 caisses barèges [illegible] de riches dessins. AUSSI: Quelques [illegible]

FONDS de la Banque des [illegible] REYBURN et TURPIN [illegible] No 13, rue [illegible]

## REMEDES.

### QUEL TRESOR!

VOILA ce que répètent chaque jour ceux qu'une toux opiniâtre a mis à deux doigts de la tombe; ceux qui souffrent de violentes douleurs dans le côté et dans la poitrine; ceux que chaque nuit des sueurs froides affaiblissent; ceux que des accès d'asthme privent de sommeil et de leurs forces.— Voulez-vous savoir quel est ce Trésor?—c'est L'OLOSAONIAN DE SHERNAN, LE BAUME PANACÉE.

Depuis le 20 Mars dernier, dans la ville de New-York seule, plus de trois mille personnes, qui se sont servi de ce remède, en bénissent chaque jour les effets bienfaisants. Là, point de charlatanisme, point de déception! Les témoignages abondent, et des plus authentiques, on peut tout examiner et juger par soi-même.

Nous citerons seulement deux cas.

Madame Wilby, demeurant No. 133, Dix septième rue, abandonnée de ses deux médecins, n'avait plus qu'à mourir. Chaque jour paraissait devoir être le dernier de sa triste existence. Une toux incessante provoquait d'abondants crachements de sang; sa maigreur était excessive et ses forces à bout. Aujourd'hui Mme. Wilby a recouvré la santé; on peut s'en convaincre en la voyant chez elle vaquer aux soins de son ménage. Comment ce miracle s'est-il opéré? Par l'usage de l'OLOSAONIAN.

Arthemas Raymond, qui résidait au No 398, rue Madison et qui depuis sa guérison est allé s'établir à Providence, (Rh. I.) était soigné par sept médecins, et des meilleurs. Sa maladie, selon ces messieurs, était une ulcération du foie et des poumons. Leur dernier mot fut qu'il n'avait qu'à se préparer à mourir, car il n'y avait point de remède. Une tumeur, qui s'était fait jour au côté droit, avait été ouverte, d'en était sorti plus de trois pintes d'un pus liquide. Ce fut dans cet état qu'il eut recours à l'Olosaonian, encore fallut-il l'en prier. Deux bouteilles le guérirent.

Pour ceux qui peuvent douter, nous donnons ici le nom de M. Isaac Labach, No. 27, rue Norfolk, qui a survécu à la maladie d'Artemas Raymond.

Et combien d'autres cas, plus merveilleux, peut-être, pourrions-nous encore citer, si nous n'étions retenus par la crainte de fatiguer le lecteur.

Quel est votre mal? Crachement de sang, toux, catarrhe, asthme, difficulté de respirer, oppressions, sueurs nocturnes? Voilà le remède.

L'Olosaonian, préparé et vendu par le Dr. A. Sherman, No. 106, rue Nassau, New York.

En vente: Au Dépôt du Remède Magique de Dolley, No. 151, rue de Chartres, Nouvelle Orléans. 11fev — 1m

### Baume de Cerises sauvages,

### Du Dr. WISTAR.

GRAND Remède américain, pour les maladies des poumons, du foie, des bronchites, de la poitrine, les catarrhes, crachements de sang et affections pulmonaires.

Extrait d'une lettre adressée à notre agent, à Bowling Green, Ky.

M. Joseph Y. Younglove.

Je crois remplir un devoir sacré en rendant ici hommage à la science. Depuis nombre d'années, je souffrais d'une grande faiblesse des poumons. Une toux opiniâtre m'avait réduit à un tel état de faiblesse que je ne pouvais marcher sans la plus grande fatigue. Après avoir essayé de tout, et sans succès, je fis usage du Baume de Cerises sauvages du Dr WISTAR. Une bouteille fit cesser ma toux et rendit à mes poumons une action salutaire. Plus tard, je recouvrai entièrement ma santé et mes forces. De cet heureux essai je recommande ce remède comme un puissant tonique, et qui n'échoue jamais devant les cas de phtisie confirmée.

JAMES A. LEWIS.

Bowling Green, Kentucky, 7 mars 1846.

En vente, en gros et en détail, par HARVEY SCOVIL, No 80, rue de Chartres, Nlle Orléans, Agent général pour les Etats du Sud Ouest. 1er fev — 1m

AU GRAND DÉPOT DU SUD, No 59, RUE POYDRAS, se trouvent en vente les articles ci-après désignés réputés par leurs effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:

La Panacée dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c., et les maux provenant de la bile. Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.— L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.— Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la poitrine, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. [illegible]

[illegible] La Teinture Indienne pour les cheveux [illegible]

[illegible] "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK," No. 59, rue Poydras.

Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE [illegible]

GRANDE DÉCOUVERTE. — Remède contre la [illegible] 15 dec — 6m

Les affections de la peau, boutons sur la figure, et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK [illegible]

Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 26jan

### MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.

NORTH & BROTHERS,

*Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle. Orléans.*

Marchands de LAINAGES AMERICAINS, COUVERTURES, FLANELLES, Cotons écrus et blancs et d'Indiennes [illegible]

COTON Lowell pour nègres [illegible]

[illegible]

Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en:

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Pailacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7|8 et 3|4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, [illegible]

[illegible] 1er oct

CHANDELLES—Blanc de baleine et adamantine—170 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines, en ou en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée. 26 fev

10 CAISSES VERMOUTH à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti.

lère MUNICIPALITÉ — Bureau du Voyer.

IL sera reçu à mon bureau, jusqu'à samedi, 27 courant, des propositions cachetées pour l'achat d'un mât de pavillon ayant 86 pieds de long, 18 pouces de diamètre d'un bout et 10 pouces de l'autre, avec son gréement entièrement neuf; le mât est sur la promenade Carondelet, en face le chantier de M. McArthur; le gréement est chez M. Kenmore, 23, rue St Pierre.—Conditions comptant.

22fev L. SURGI, Voyer.

### COLLEGE St-TAMMANY,

A MANDEVILLE (Louisiane).

CETTE institution sera ouverte pour la réception des élèves, le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférer ce Collège à beaucoup de parents pour surveiller l'éducation de leurs enfants dans leur Etat natal, parmi les avantages qu'il offre est celui de deux Bibliothèques, l'une destinée aux adultes, et l'autre aux plus jeunes enfants, pour le temps de leur récréation, contenant chacune des livres instructifs, revues et recueils à la portée de la classe à laquelle ils sont destinés. Une liste des amis de l'éducation qui m'ont offert à la jeunesse studieuse ces collections, et l'appareil de physique nécessaire aux études et expériences élémentaires, est déposée dans la Bibliothèque. Les personnes dont les noms suivent, composent le comité d'inspection du Collège. Il est inutile d'en dire davantage sur la conduite, l'ordre et l'administration de l'instruction sous leur patronage.

| | |
|---|---|
| Son Exc. le Gouverneur Isaac Johnson, | |
| L'Hon Trasimond Landry, Lieutenant Gouvern. | |
| L'Hon Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, | |
| L'Hon Joseph Walker, Trésorier de l'Etat, | |
| L'Hon A. B. Crossman, Maire de la ville, | |
| Le juge Richardson, | MM. Glendy Burke, |
| Le col Manuel White, | John M Bell, |
| Le juge Jones, | Martin G Penn |
| Le juge Geo C McWhorter, | C Ratcliff, |
| Le général Lacoste, | Chs. Dimond, |
| Le Dr Walter Brashear, | L. Lesassier, |
| L'Hon Pierre Porche, | J J Morgan, |
| L'Hon T N Carrigan, | C Barton |
| R N Ogden | W. L. Hodge. |

Le succès de cette institution est pour moi un devoir impérieux envers le comité de l'inspection auquel un rapport imprimé de l'état du collège est transmis chaque trimestre.

Les parents n'ont donc pas à craindre de voir leur confiance trompée en plaçant leurs enfants dans le collège St Tammany; ils pourront en tout temps visiter l'établissement. Je serai en ville les 26, 27 et 28 de ce mois, à l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres, et prendrai charge des élèves qui seront prêts à en tirer le bénéfice. EDWARD BARNWELL.

Le prospectus se trouve chez S. Woodall, libraire, No 49 rue du Camp.

Les professeurs et maîtres d'étude sont priés de se tenir prêts le 28 février. 12 fev

### BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

*Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.*

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des tonneliers, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes et autres en général.

On y trouvera également des jardiniers de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, [illegible]

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. [illegible]

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.

18 nov — 1an

REÇU par les navires Prince et Rosa, du Havre et à vendre en gros seulement:

5 caisses chapeaux de paille pour hommes;
1 [illegible] nouveauté pour robes,
1 do organdis et marquise pour robes,
1 do mousseline soie et Barège pour enfants.
1 caisse cravates batiste d'Ecosse [illegible]
[illegible]
2 caisses [illegible] 30, 32 et 34 pouces.
3 do chapeaux et capotes [illegible]
2 do éventails de tous genres.
3 do bretelles [illegible] RAVELET & HUET, 35, rue de Chartres, au premier.

### C. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS

DE BOTTES ET DE SOULIERS,

No 30, rue de la Douane,

[illegible]

THS. H. LEWIS, [illegible] BERMUDEZ.

**LEWIS & BERMUDEZ,**

AVOCATS.

**Bureau No. 180, rue Royale.**

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT

**MAURIAN & LAMBERT,**

AVOCATS.

BUREAU No 151 RUE ROYALE.

### CHAS. A. BARRIERE,

MAGASIN DE MARCHANDISES

*Françaises, Anglaises et Américaines,*

**No. 26, rue Chartres.**

[illegible]

### WILLIAM DAVIDSON & Co,

MARCHANDS DE COMMISSION

**51 rue du Canal.**

### W. H. SIMMONS,

*Marchand Commissionnaire,*

41, RUE POYDRAS.

DRAPERIE. Reçu par les navires Christophe Colomb et Ricardo [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres.

COUTILS. [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres.

COUTILS BLANCS [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

VIN DE MARSEILLE. 300 barriques, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

50 BARILS VIN DE MADÈRE, de Marseille, à vendre par P. LONGIS, rue Royale No 116.

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties, à vendre par P. LONGIS, rue Royale No 116.

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.

100 BARRIQUES VIN DE BORDEAUX, tels que Montferrand, St. Estèphe et St Julien [illegible] P. LONGIS, rue Royale, No 116.

CIGARES — Un assortiment complet de cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

SUCRE HAVANE — En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CAFÉ HAVANE. Fin vert, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

INDIGO Guatimala — En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

GOMME COPALE — 5 balles, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

**E. RABASSE,** *C. DENTISTE* Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitants qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. [illegible] 25jan — 2m

SACS — 2000 nouveaux sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette.

MAQUEREAUX. 300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do du Sud No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

SUCRE — 100 caisses blanc et brun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

POIVRE — 100 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

DENIMS — 100 balles denims de dix fils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Douane entre Derbigny et Roman, Une vache rouge [illegible] sur la croupe [illegible] UNE TAURE ROUGE, [illegible] R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des Epaves. 15 fev — 10f

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Douane, entre Derbigny et Roman: Une jument bai, une raie blanche au front, tache de blanc sur le dos, un pied derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle et bride. [illegible] R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des épaves. 11 fev — 10f

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Douane, entre Derbigny et Roman: Un cheval gris fer, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle et bride. Une JUMENT baie, une grande raie blanche au front, un pied devant blanc et une raie blanche au genou devant, sans aucune autre marque ni étampe apparente. [illegible] R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des épaves. 12 fev — 10f

BOIS DE TEINTURE — 15 tonneaux bois de Campêche, à vendre à bas prix par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 19 jan

### AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats Unis, et on le vend avec celle garantie.

AUSSI — Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.

W. E. THOMPSON, 96, rue Gravier. 19 déc — 1an

SUCRE Havane — 277 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No Un.*

Séance du 1er février 1847.

RESOLU que tout propriétaire, locataire ou gardien de maison ou autre bâtisse, cour, terrain ou autre emplacement, en face de la rue ou voie publique, dans les limites de la municipalité No Un, portera ou fera porter chaque jour avant neuf heures du matin, dans la rue et près de la rigole du trottoir, dans des barils, caisses ou baquets, les ordures, immondices et débris de cuisine, excepté les ripes, copeaux, fumiers et matières fécales, à peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention. Ladite amende sera recouvrée au nom de la municipalité No Un, pour le soulagement des pauvres, ladite amende sera partagée par le comité de charité entre les divers districts de la manière fixée par les ordonnances.

Approuvé le 3 février 1847.

Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Signé, JH GENOIS Recorder.

Pour copie conforme,

6fev A. MAZUREAU, Secrétaire.

### Mémoires d'un Médecin.

LES livraisons de cinq à neuf des Mémoires d'un Médecin, ouvrage nouveau par Alexandre Dumas, sont présentement en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149 Chartres,

2 fev Entre St Louis et Toulouse

### AUX TAILLEURS.

MERINOS et COUTILS — Reçu par les derniers arrivages de France un bel assortiment de Mérinos à habits et Draps d'été façonnés pour pantalons ainsi qu'un joli assortiment de Coutils fantaisie, à vendre par LORNE & FROIS,

4fev 21, rue de Chartres.

### MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par les soussignés,

1 caisse ombrelles, riches nouveautés,
2 do barèges et balzorines imprimées,
6 balles jaconat fantaisie et deuil nouveauté,
8 balles mousselines satinées et brillantées,
4 balles mousselines marquises et organdis (imprimées)
3 caisses mousseline suisse, brodé couleur
2 do do do blanches,
1 do rubans fantaisie nouveautés,
1 do gants et mitaines, filet Egyptien et unis
1 do barèges noirs et verts,
1 do coton chamois à rideaux,
1 do do satiné et façonné,
1 do damas laine à rideaux,
1 do do coton do
1 do chaussettes coton écru,
2 do do gris mêlé,
6 do bas coton blanc assortis,
1 do mouchoirs batiste unis et à ourlet
1 do do do brodés et à rivière,
1 do mérinos double noir à habits,
1 do do façonnés à pantalons,
6 balles coutil fantaisie,
4 do cotonnade de printemps assortis,
1 do jupons crinoline,
1 do corsets.

Aussi en magasin un bel assortiment de soieries noires et en couleur, châles de soie et de cachemire, cols brodés, cravates pour hommes et pour femmes, écharpes de soie, de barège et de cachemire, franges, boutons fantaisie et une quantité d'autres articles dans leur genre.

4fev LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres

### GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 10, RUE DU CANAL, Parking's Row entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.

*Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.*

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, ils viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.

ARTICLES POUR LES HABITANTS. Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu teint, paletots, surtouts, habits sacs, noirs gris mélangé et satinet à carreaux, gilets de dessous noir mélangé, étoffes, chemises en flanelle, crosse, unie, rouge et blanche, chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte, chemises en coton écru et blanc, cravates bleu, et en calicot, bas épais tricotés à la campagne, 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE. Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinel, levites à la [illegible], habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu noir à l'épreuve de l'eau, pour chevre, Cambre et Jonvi [illegible]

PANTALONS — En cheveau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, [illegible]

GILETS DE DESSOUS — [illegible]

Les habitants et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.

GARTHWAITE, PAYAN & Co,

### JOHN McCARTY, MECANICIEN,

No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de Fonts d'acier [illegible] Aussi Pompes, aspirantes et à Bière & Bagnoires, à douches. Il pose et répare tuyaux de plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres de ce côté seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev — 1an

### NÈGRES A VENDRE

LES soussignés établis au No 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, [illegible]

N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent. SLATTER & LOCKETT, 56, Esplanade.

TOILE A VOILE DE COTON — Un grand assortiment de [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

EAU-DE-VIE — Vieille eau de vie de Cognac, [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE & KIRSCH — [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

SERRURES FRANÇAISES. Le soussigné agent d'une des premières manufactures de France [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

COGNAC — [illegible] TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

LIQUEURS, etc.— A vendre par le soussigné [illegible] TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

TRUFFES, etc.—A vendre par le soussigné: 100 demi boîtes truffes, 100 boîtes pâtés de lièvres, truffés, 4 caisses chapeaux de soie de Paris. TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

COGNAC de Pellevoisin en demi et quart de pipes, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

PETITS POIS — 400 demi boîtes petits pois au jambon, de la marque de Chatelaine Jne et Ba-, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.

SUCRE — 45 caisses sucre brun de la Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CAFÉ — 92 sacs café fin vert de la Havane en débarquement du brick T. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES Havane — 44 milliers qualités assorties, en débarquement du P. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

COTON à mèche, [illegible] McDOWELL & PECK, 28, rue Douane.

CAFÉ — 500 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.

CACAO — 30 sacs cacao Para, supérieur, venant d'arriver et à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.

CIGARES — 100 milliers cigares Havane, tels que Regalias, Canones, Panetelas, &c, à vendre par L. CANTIN, rue Gravier.

SUCRE Havane — 752 sacs blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.

SUCRE — 53 caisses Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.

TABAC — 500 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.

TABAC en feuilles par boucauts, pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par A MONTREUIL.

### COUVERTS GALVANISÉS.

LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch Christophe et Co, ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuillères à café, louches, &c., en galvanisme, qu'ils garantissent de la meilleure qualité [illegible] 36, rue de Chartres. 19jan

MAQUEREAUX ET MORUES — 400 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets, 150 quarts, barils et baquets saumon, 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8, Nouvelle Levée. 16 jan

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par B VALLS, 26 Commune. 19 jan

SOULIERS, BOTTES et Brodequins. 89 Caisses actuellement en débarquement de la barque Moncalm, et à vendre par G W DUNBAR, 30, Douane. 13 fev

VIEUX VINS ROUGES — 25 barriques vieux vin rouge St. Estèphe; 20 do Margaux & St Emilion; 30 do Médoc; 30 demi barriques Médoc; 15 barriques vieux vin Haut Brion, Latour & La Mission, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti. 3 fev

KIRSCH — Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F PERRET, 48, Bienville. 4fev

IMITATIONS MADÈRE — 50 quarts supérieure, reçue par le navire Ontario, et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 28 jan

VITRES, &c. — 1600 caisses Vitres de Windsor, 6 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur, 3000 barillets blanc de plomb; 40 douzaines pinceaux fins, garnis en cuivre; ainsi qu'un grand stock de couleurs pour peintres en portraits, et tous les accessoires de leur atelier. R. CLANNON, 46, Canal. 9 déc

CENT balles toile à drap écrue 4|4, mise en paquets très serrés & convenables aux marchés mexicains, à vendre par De FORREST & Co, 20, Douane. 19jan

CHAUSSETTES DELAINE — 300 douzaines à vendre par FROST & Co, 16, Magasins. 26jan

THERÉBENTINE — 50 barils en bon ordre pour l'exportation, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée. 16 fév

## VENTES JUDICIAIRES.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le district de la Louisiane — No 1300 — P. Fletcher et al. vs. John Davenport. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, pour les frais d'officiers de cour, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à midi, le vingt-septième jour de février 1847, tous les droits, titres et intérêts de P. Fletcher et autres dans un certain procès institué à la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District de la Louisiane, numéroté sur le docket de la dite Cour sous le No 1730.

Conditions, comptant.

Bureau du Marshall, 27 janvier 1847.

W. F. WAGNER,

27 jan — 27, 13, 27 Marshal des Etats Unis.

Succession de feue Bridget Mallony, décédée.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 463 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 4 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le vendredi 5 de mars 1847, à 4 heures P. M. sur les lieux au domicile de la défunte, rue Conti, entre celles Claiborne et Derbigny, pour le compte de ladite succession, à la vente d'un lot de meubles, &c.

Conditions — Comptant.

JOHN L. LEWIS,

20fev — 3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente à l'effet d'opérer un partage — Succession de feu Thomas N Boylan décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans, No 247. En vertu d'un ordre de vente daté du 18 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le vendredi, 5 de mars 1847, à 1 heure P M, en face de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de

La célèbre jument Lucy Polk, alezan l'aubé, âgée d'environ 9 ans (au printemps), connue à New York sous le nom de Peytona, ayant appartenu dernièrement au général Dunbar. Ladite jument a couru un mille en 1 minutes et 30 secondes environ, elle est de couleur baie et de 15 mains de hauteur ou plus.

Conditions, comptant.

JOHN L. LEWIS,

20fev — 3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 170 — Bernard, Sterne et Gage vs. Edward T. Parker — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 13 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la présente affaire, savoir:

Un certain lot de terre, désigné sous le No 186, situé dans la seconde municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant 25 pieds de face au débarcadère de la Mobile (Mobile Landing), entre le Cours des Tritons et la rue Julie, et vingt cinq pieds plus ou moins de largeur dans le fond sur 106 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 107 et 114 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 105, le tout mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges et servitudes y attachés et qui y appartiennent. Le tout d'après un plan dressé par R. Delafield, arpenteur de la compagnie de Canal et de Banque de la Nouvelle Orléans, en mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public.

Cette saisie étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS

25fev Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No [illegible] — J. Ganahl, au profit de Adrien Barbey vs Jacob Mosema. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 29 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:

Un certain lot de terre de [illegible] dans le faubourg Jackson, borné par les rues St-Louis Olympia, Toulouse et Morat, contenant 29 lots numérotés de 1 à 29 inclusivement; les lots numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 25 pieds [illegible] à la rue Toulouse, sur 113 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 forme l'angle des rues Toulouse et Morat, et le lot No 11 forme l'angle des rues Toulouse et Olympia. Le lot No 12 mesure 25 pieds face à la rue Olympia, sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles. [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

Conditions — Comptant.

JOHN L. LEWIS,

25fev — 3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — [illegible]

[illegible]

Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS [illegible]

Succession de feue Anne Marie Brounote [illegible]

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 314. En vertu d'un ordre de vente daté du 10 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le samedi 6 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé en [illegible] rue de Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 32 pieds [illegible]

[illegible] Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain [illegible]

2o Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre, consistant en une maison de maître, en briques, à deux étages, avec cuisines et autres dépendances.

Conditions: Un quart comptant et la balance payable à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets divisés par sommes égales [illegible]

Les actes de vente seront passés par Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JOHN L. LEWIS

13 fev — 13 j Shérif de la Paroisse d'Orléans

*Avis de la succession de Marie Burns et de Jean Firmin Buras, décédés.*

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane. En vertu d'un ordre de vente en date du 30 octobre 1846, à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la porte de la maison de Cour de cette paroisse, mardi, le deuxième jour de mars 1847, à onze heures du matin:

La négresse MARIE, âgée de vingt un ans, avec ses enfants, Théodore, âgé de cinq ans, et Marcelin, de deux ans, appartenant aux dites successions.

Termes et conditions. Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de crédit; l'acquéreur donnant des billets bien endossés, portant intérêt du jour de l'échéance et après, à raison de huit pour cent par an, et portant hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à final paiement.

Plaquemines, 30 octobre 1846.

F. DE WINT,

Shérif de la paroisse de Plaquemines

2 fev — 9, 15 et 2 m

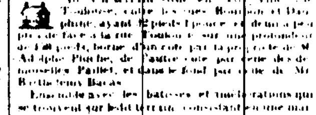

### SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par les navires Genessee et Atlantic, 15,000 SANGSUES HONGROISES et SUÉDOISES, qu'il vend à des prix habituels. Aussi, des Sangsues françaises, espagnoles et africaines se trouvent toujours aux dépôts généraux de J. B. BUSCONI, No. 187, Chartres, et 42, St. Charles, vis à vis l'hôtel.

Aussi, arrivant du Havre, un assortiment de SERINS et autres oiseaux chanteurs. 18 nov

### SANGSUES

GRAND Entrepôt de Sangsues, à vendre à des prix très modérés chez M. BLANCHET, pharmacien, rue Royale entre Hôpital et Barracks. On en trouvera aussi chez T. J. HENRIQUEZ, pharmacien, encoignure St. Louis et Rempart au faubourg Tremé, chez Mme veuve Charles PIERRE, rue des Ursulines, No 233, entre St Claude et Tremé, et chez M. CLAIBO, pharmacien, rue Condé. Nlle Orléans, 29 janvier 1847. 30jan

### SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No 146.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.

12 juin J. B. SOUBIRAN

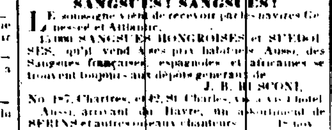

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de première choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles ont toutes garanties. AU DÉPÔT RUE DU QUARTIER, Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

### SANGSUES.

A VENDRE à un prix modéré, deux mille sangsues de choix, venues par la goëlette Thomas Street, de la Havane, à la Pharmacie de DOMINIQUE DE CASTELNAU, 16 déc Encoignure Royale et St. Louis

PRUNES en caisses, contenant 16 jarres chaque, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

356 pièces moustiquaires par 8 et 9 yards, 1 caisse Monterey pantalons stripées, 1 caisse toile d'Irlande; 4 caisses coton blanc 4|4 convenable pour le marché Mexicain, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti. 8jan

EAU DE VIE en Douane [Alex. Seignette] — 8 demi-pipe et 7 quarts, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 2fev

REÇU directement et à vendre, un assortiment de vins de Bordeaux rouges et blancs. V. ALLAIN, No 17, rue Conti. 18 fév

## VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Jean Baptiste Fleury, décédé.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No [illegible] — En vertu d'un ordre de vente, daté du 15 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le mardi 30 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

1o. Un lot de terre, situé au faubourg Duvergé, sur la rive droite du fleuve, et immédiatement en face du ferry de la 1re Municipalité; ledit lot forme l'encoignure des rues Patterson et Villere et Bonis, et mesure au pied français cent vingt pieds de face aux rues Patterson et Villere, sur deux cent vingt huit pieds de profondeur et face à la rue Bonis, et deux cent vingt quatre pieds dix pouces sur une ligne sur la ligne opposée. Le dit lot de terre fait partie du lot désigné sous le No Deux, sur le plan du dit faubourg Duvergé, préparé par Claude Nicolas Bouchon, voyer, en mai 1819, dont une copie est déposée en l'étude de Wm Christy, notaire public, comme successeur de Hugues Lavergne; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre situé au même faubourg et formant l'encoignure des rues Patterson et Bonis, ayant, au pied français, cent vingt pieds de face à la rue Patterson, et s'étendant en profondeur jusqu'à la Levée; le fleuve Mississipi formant la ligne du fond, le dit lot de terre faisant partie du Filet désigné sous le No Cinquante Cinq, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o — Quatre terrains, situés au faubourg Franklin et désignés sous les Nos 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No 292, qui se trouvent renfermés entre les rues des Chasseurs, de la Loi, des Magistrats, et la promenade Franklin. Les dits terrains Nos 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue de la Loi, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et les Nos 16 et 17 qui sont aussi contigus, mesurent chacun trente et un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la dite promenade Franklin, sur cent quatre pieds dix pouces, deux lignes de profondeur; le lot No 16 formant encoignure à la dite rue de la Loi, le tout mesure américaine.

Conditions — Un tiers payable comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque: les dits billets en cas de non-paiement à échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an. L'acte de vente sera fait par le shérif. JOHN L. LEWIS,

26 fev — 3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

C. Bedford vs. N. J. Edson. — No 201.

DANS LA TROISIÈME COUR DE JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C B Beverley, troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi 10 mars 1847, à 11 heures du matin, sur les lieux, rue Carondelet, entre les rues Union et Poydras, la propriété suivante, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Tous les droits, titre et intérêt que le défendeur N. J. Edson a dans le bail d'un lot de terre avec tous les édifices qui s'y trouvent, situé rue Carondelet, entre celles de Poydras et Union. Le dit lot a été pris à bail par le défendeur N. J. Edson de Wm. Johnson, pour le terme de dix années, au taux de trente cinq piastres par mois, et sur ce dit lot le défendeur N. J. Edson a fait construire une maison en briques et des écuries. Ce bail a commencé depuis le 1er septembre 1846 et termine le 1e septembre 1856.

Termes et conditions — comptant.

26 fev — 3en10j J P WALDEN, constable

M Stivell vs Margaret Mosby — No 31 679

TROISIÈME COUR DE JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans la susdite affaire par l'hon. C B Beverley, Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans j'exposerai en vente publique au magasin du constable, No. 27, passage de la Bourse, entre les rues St Louis et Conti, le jeudi onze mars 1847, à midi, les articles ci-après désignés saisis dans l'affaire ci-dessus:

Un bois de lit, un bureau, un lot de chaises, et autres articles d'ameublement.

Conditions: comptant. J P WALDEN,

26 fev — 3t en 10j Constable

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 414 — Gustave Boutgny au bénéfice de &c. vs Joseph Sovereign. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 1er mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des esclaves ci après dénommés saisis dans la dite affaire, savoir:

CATHERINE, âgée d'environ 29 ans, et son enfant nommé JOSÉPHINE âgée d'environ 2 ans.

Conditions — Comptant.

JOHN L. LEWIS.

26 jan — 3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans — No 786 — Isaac T. Preston vs Delahoussaye [illegible]

[illegible]

Un lot de terre situé dans la Municipalité No 2 de cette ville dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Baronne, Estacadet du Camp. [illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.

Conditions: un tiers comptant, un tiers à 6 mois de crédit et un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS,

30 jan — 3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

VENTE A L'EFFET D'OPERER UN PARTAGE.

Succession de feu dame Jean Baptiste B Pinoche décédée.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 350 — En vertu d'un ordre de vente daté du 12 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le lundi 1er mars 1847, [illegible] dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, [illegible]

[illegible] rue Pinoche [illegible]

Conditions: Un quart payable comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. [illegible]

Les actes de vente seront passés devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JOHN L. LEWIS

26 — 3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

A M Nathan vs Thomas Reagan — 1118.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, second juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire susdite, j'exposerai en vente publique, samedi, le 27 février 1847, à mon magasin de dépôt No 107, rue Poydras, un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus — Conditions comptant.

17 fev J. BELLEAU, Constable

Théodore Macarty vs M. & Mme Henry Guyol.

DANS la Cour de la Troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, Nos 7766 & 30040. En vertu de deux writs de fi fa à moi adressés dans les affaires ci-dessus, j'exposerai en vente publique mercredi le 17 mars 1847, à midi, à la Bourse de cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, les droits, titres et intérêts des défendeurs dans et à la propriété ci-après décrite, savoir: Un terrain situé dans la troisième municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné sous le No 22 de l'ilet compris entre les rues Moreau, Casacalvo, Désiré et Elmire, mesurant 30 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions, comptant

JOHN WALDEN,

12 fev — 3t 16 Constable

Adèle Pavageau vs Peter Johnson. No 874.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Manuel Cruzat, deux justice de paix de la paroisse d'Orléans il sera offert en vente à mon magasin de dépôt No 94, rue St Pierre, entre les rues Royale et Bourbon jeudi quatre mars 1847, à 10 heures du matin:

Une grande citerne neuve,

Saisie dans l'affaire ci-dessus,

Conditions comptant

26 fev GUSTAVE MEYNIER, Constable

Davis, Corcoran et Co, propriétaires du Delta vs. Anton C Stillman. No 815.

COUR de la Troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable C B Beverley, Troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique au magasin du constable, situé dans l'allée de la Bourse entre les rues Conti et St Louis, le mercredi troisième jour de mars 1847, à midi, les propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci dessus, savoir:

Une glace, une bibliothèque, une vitrière de porte, un lot de casquettes et de bonnets, &c.

Termes et conditions, comptant.

J P WALDEN,

20fev Constable

REÇU par les derniers arrivages du Havre — Robes brodées, blanches et en couleur; Mousseline broder pour robes, Jeux de rideaux brodés, Idem en pièces, damassés en pièces; Ginghams, etc. etc.

A vendre par Fs PERRET,

10 fev 48 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, 150 caisses limons de Malaga, très frais, à bord du brick Prudencia, boucauts feuille française, 2 boucauts lignes françaises, assorties, 6 douzaines chemises de flanelle rouge, 10 douzaines casquettes de drap, arrivés par le navire Océan, de Bordeaux.

DOMINIQUE LANATA,

22jan No 9 et 10, rue Jefferson

A VENDRE en magasin provenant de récents arrivages,

40 barriques vin Bergasse,
200 do do Montferrand, St Julien et St. Estèphe,
40 do do vieux pour familles, St Julien Médoc,
30 1|2 do do do do
30 1|2 do do blanc Haut Sauterne et Haut Barsac,
2 barils Cognac,
150 caisses vin blanc vieux, supérieur.

Poires, prunes à l'eau de vie, bouchons pour dames, bouteilles, fin superfin et velouté, eau de fleur d'oranger, huile de la marque de Possel et Plagnol, vinaigre, liqueurs, anisette &c.

2jan, DUBUCH Frères, 77, St Louis.

### J. LEVOIS,

No. 68, rue de Chartres,

OFFRE à vendre en débarquement du navire Andelle, du Havre, les marchandises suivantes

Barèges grande nouveauté,
Balzorines, [illegible]
Jaconats, [illegible]
Mousseline, soie et tissu de l'Inde,
Ginghams et étoffes coton, nouveautés pr robes,
Echarpes barège, grenadine, mousseline soie et autres,
Ombrelles riches, genre frisettes,
Cravates soie batiste, dites brodés,
Eventails de tous genres, taffetas cirés,
Mérinos noir pour habits, coutil nouveauté,
Rubans taffetas, soie et gaze, mode, Nos 3 à 12,
Rubans taffetas noir, pour Panama, Nos 3 à 6,
Chapeaux de paille larges bords,
[illegible] paille, pour enfants,
[illegible] ordinaires pour hommes,
Gants filets et fil d'Ecosse, bretelles assorties.

25 jan

### L. H. RICHARD,

33, RUE DE LA DOUANE,

OFFRE à vendre les articles suivants, reçus par les navires Talbot et Andelle, du Havre.

2 caisses coutil russe pour cordonniers,
1 do lasting fort pour bottines,
3 do coutils nouveaux pour pantalons,
1 do mérinos fin pour habits et pantalons,
1 do Eventails,
1 do Gants et mitaines filet,
1 do Ombrelles,
1 do cachemirette noire, article nouveau pour tailleurs,
1 do Echarpes nouvelles en barège et en soie.

Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.

1 fév

F. T. [illegible] Commissionnaire [illegible] rue Conti, No 33, [illegible] 27 mars

## AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE — Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans — Dan Geary [illegible] No 706 — Présent l'honorable John McHenry — Sur motion de Wheelock S. Upton, avocats des demandeurs, et comme il paraît à la Cour que [illegible] sont les procédures convenables dans cette affaire et d'après la nature de la réclamation [illegible] donné aux demandeurs un privilège sur [illegible] soixante et une balles de coton décrites dans la pétition;

Il est ordonné au shérif de [illegible] soixante et une balles de coton et d'en garder la possession, et qu'avis public soit donné à toutes personnes intéressées de paraître dans quinze jours pour répondre à la pétition présentée dans cette affaire.

Et après avoir considéré les affidavits enregistrés qui démontrent que le dit coton étant mouillé et se détériore en valeur, [illegible] de toutes les parties qu'il soit vendu immédiatement, et comme il est en outre démontré à la Cour que les demandeurs ne sont pas bons et solvables pour garantir les dommages en cas que leur saisie ait été obtenue illégalement.

Il est ordonné que les dites cent soixante et une balles de coton saisies par les demandeurs, du bateau Rodolphe, coulé dans la Rivière Rouge, soient vendues par le shérif, en vente publique, après avoir été estimées et après que cet ordre aura été inséré dans trois gazettes de cette ville, samedi prochain, le 27 courant, à quatre heures P. M. que la dite vente soit faite pour du comptant, et que l'argent soit déposé en Cour sujet à l'ordre ultérieur de la Cour et au jugement qui sera rendu dans cette affaire.

(Signé) JOHN McHENRY, Juge.

Je, Alfred Rousseau, greffier de la première Cour de District de la Nouvelle Orléans, certifie par les présentes que ce qui précède est une copie correcte de l'original.

[S. L.] En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la susdite Cour, ce vingt quatre février 1847.

[Signé] ALF. ROUSSEAU, Greffier.

Bureau du Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Conformément à l'ordre ci-dessus à moi adressé par l'Honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, la vente ci-dessus mentionnée aura lieu sur la levée, vis à vis la rue de la Douane, samedi, le 27 février 1847 à 4 heures P. M.

25 fev — 3t JOHN L. LEWIS, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE — Première Cour de District de la Nouvelle Orléans — No 660 — François Damere vs. ses créanciers. Avis est par le présent donné aux créanciers de François Damere et à tous ceux que cela peut concerner, qu'une assemblée des créanciers dudit failli aura lieu lundi, le 1er mars 1847, à 10 heures A. M., en l'étude de A. Foulon, notaire public, dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur les affaires du susdit failli. En attendant toutes poursuites judiciaires contre les propriétés, et la personne du pétitionnaire, sont suspendues. Par ordre de la Cour.

Première Cour de District de la Nouvelle Orléans — Bureau du Greffier — Nouvelle Orléans, le 15 février 1847. ALF. ROUSSEAU,

26fev — 3en15j Greffier

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans — Attendu que John Hewlett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de feu John Cummings, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles ledit requérant ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P M BERTIN

24fev — 3en10j Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans — John K. West contre ses créanciers. Les créanciers de John K. West sont par le présent notifiés d'avoir à s'assembler en l'étude de M. John E Holland, notaire public de cette ville, le 25 mars prochain, à 10 heures A. M., pour prendre en considération et pour délibérer sur le contenu d'une pétition enregistrée aujourd'hui dans cette Cour par Samuel B. Benedict, leur syndic.

Par ordre de la Cour, ce 20 février 1847.

24fev P. LE BLANC, Greffier

Succession de William L. Wharton.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans No 251 — Attendu que Ellen Jane Brearley, veuve de Wm. L. Wharton, a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de Wm. L. Wharton décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 18 février 1847. WILLIAM P. BEDLOCK,

19fev — 3en10j Greffier.

Succession de Jn Joaquin Caro et Cath S. Nicolas Caron, son épouse, tous deux décédés.

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point homologué [illegible]

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN, dép greffier

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 10 [illegible] — James Dunbar [illegible] Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible] dans cette affaire [illegible] le 4 mars 1847, à 10 heures A M en l'étude de G. R. Stringer Esq. notaire public, dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur les affaires du susdit failli.

Par ordre de la Cour.

Troisième Cour de District de la Nlle Orléans. Bureau du Greffier. Nouvelle Orléans, le 10 février 1847.

11fev — 3t WILLIAM P BEDLOCK, Greffier

ETAT DE LOUISIANE — Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans — No [illegible] — [illegible] dans l'affaire de Lucy Ann Hunt, épouse de J S Caldwell contre son mari [illegible]

[illegible]

Jugement rendu le 8 février 1847, signé le 15 février 1847. Signé A. M. BUCHANAN, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, à la Nouvelle Orléans ce [illegible] de l'an de notre Seigneur, mil huit cent quarante sept et la soixante onzième de l'Indépendance des Etats Unis. P. LE BLANC, député greffier

19fev — 3t en 10j

CONDUITE aux épaves 3me District 2me Municipalité, coin des rues Robin et Annunciation:

Une vache blanche, tête et cornes, taches rouges sur partie du rouge, [illegible]

Si cette vache n'est pas réclamée le samedi 27 février, elle sera vendue ledit jour par R. Kerrison, encanteur spécial. TH. MAHEN, 19fev — 3t en 10j 1er lieut. garde de nuit

### JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission, agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New York.

**No 60, rue du Camp.**

JOHN O WOODRUFF, JAMES L WOODRUFF.

VINS — 100 barriques vin rouge ordinaire St. Estèphe Médoc et Margaux [illegible]

[illegible]

40 do vin blanc Haut Sauterne

Eau de vie J J Dupuy [illegible] à vendre par B. TALAMON, 152 rue Royale.

GANTS FIL — 1 caisse 100 douzaines, gants fil à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

CHAUSSETTES FIL — 1 caisse 100 douzaines chaussettes fil écru et blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

A VENDRE en débarquement du navire Océan venant de Bordeaux.

80 barriques vin St. Estèphe, 12 1|2 do vin blanc Haut Barsac, 10 quarts de Cognac, à huitième do do, 200 tonneaux tête de morte.

2jan DUBUCH Frères, 77, St Louis

### MAGASINAGE.

MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c

EMMAGASINÉES aux taux le plus bas au magasin [illegible] à l'épreuve du feu, rue de la Levée [illegible] la nouvelle presse. A. BOULANGE.

N. B. Cerclage et rabattage au plus juste prix.

14 d — 3m

### AUX BELLES OMBRES

Rue Bourbon, entre St Pierre et Orléans, No 197.

CHARLES JUDICIS,

TEINTURIER DEGRAISSEUR

INFORME le public et les marchands de nouveautés, principalement les dames de la Nouvelle Orléans, qu'en ce moment il vient d'ouvrir un établissement en fait de teinture, nettoyage et dégraissage [illegible]

[illegible]

Il a l'avantage sur ses confrères d'être le seul possesseur de ces machines; les chaudières, cylindres et apprêt sont échauffés par un même feu. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette même profession, de vouloir passer chez lui, elles se feront à même de voir qu'il n'existe aucun de ces systèmes [illegible]

1fev — 1an

Nouvelle Orléans, 11 février 1847.

AVIS est donné qu'il a été fait à la Banque de la Louisiane la demande du renouvellement du certificat No 2,060, en date du 22 juillet 1834, d'une action du fonds capital de la dite Banque, au nom de B Lanoue, lequel certificat a été perdu ou égaré.

11 fev — 30j TH BAILLY BLANCHARD

### COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPETUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.

Bureau No. 35, rue du Camp.

17 août — 6m A. BROTHER, — agent

### Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Ætna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité et [illegible] payées avec promptitude en monnaie courante des banques de la Nouvelle Orléans.

*Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*

W. H. FOSDICK,

G. C. LAWRASON, Agents.

14 sept — 1an

### ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie.

Capital $300,000. Payé en entier.

Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.

La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.

James Walker, secrétaire, James A. Porter, président.

W. B. PARTEE, Agent,

No 33, rue du Camp

Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.

15 juil — 1 an

CHEMISES — 30 douzaines chemises soie à bas prix, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 5 fev

## VENTES DE CE JOUR

**Coton, Pelleteries, Cuirs.**

PAR THOMAS J. SLEVE, Encanteur.

[illegible]

PAR J. B. BLACHE.

[illegible]

PAR J. B. BLACHE.

[illegible]

**Familles de nègres acclimatés, travaillant aux champs.**

PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le vendredi, [illegible] à l'Arcade de Banks [illegible]

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jacko, | de 28 ans, | | |
| Patsy | de 30 | } Une famille. | |
| John | de 10 | | |
| Tovey | de 10 | | |
| Nancy | de 26 | | |
| Frederick | de 9 | } Une famille | |
| Susan | de 7 | | |
| Judy | de 27 | | |
| Oliver | de 2 | } Une famille | |
| Betty | de 20 | | |
| Malinda | de 3 | } Une famille | |

[illegible]

CONDITIONS COMPTANT.

Les actes de vente passés par J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

**Grande Vente péremptoire, par Catalogue de Vins, Liqueurs, Comestibles, Installations de Magasin, &c.**

PAR T. E. WINSTON.

[illegible]

*Vente par catalogue de marchandises sèches de saison.*

PAR J B BLACHE, Encanteur.

[illegible]

PAR F. FERNANDEZ & WHITING

**Vente pour cause de départ.**

[illegible]

PAR ABAT & DOMINGON

*Pour cause de départ.*

[illegible]

PAR F. TRICOU.

[illegible]

PAR ABAT & DOMINGON

[illegible]

*Propriétés de valeur dans la Première et la Seconde Municipalité.*

PAR BEARD, CALHOUN, & Co, Encanteurs.

SAMEDI 6 mars, à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes:

1o TROIS LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne, désignés par le Nos 1, 2 et 3, sur un plan fait par Surg voyer.

[illegible]

### Bureau pour la vente de propriétés.

H. MOELLHAUSEN,

*Allée de l'Arcade de Banks, No 7.*

[illegible]

### Drogues et Médicaments.

[illegible] NICOLAS [illegible] BRILLIANT de Boston:

[illegible]

A vendre [illegible]

14jan Encoig. Condé & St Philippe.

### EAU DE VIE.

12 demi pipes cognac, [illegible] J. J. Dupuy
12 quarts do do J. Dupuy et Castillon
8 demi pipes do champagne, 1825.
16 quarts do do [illegible]
3 demi pipes cognac, [illegible]

A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 rue St Louis

CAFÉ — 600 sacs en débarquement du brick F. Soulé, venant de la Havane, à vendre par THOMSON & LAMPEE, 15 fev 23, Vieille Levée.